



Programme Local de prévention des déchets ménagers et assimilés

—→ **Rapport annuel 2024**



L'année 2024 a été marquée par la mise en œuvre, au 1^{er} janvier, du tri à la source des biodéchets à l'échelle nationale. La MEL en a profité pour compléter ses dispositifs de tri déjà existants avec la création d'un service de réservation/distribution de 8 000 kits de compostage individuel proposés à un tarif préférentiel, permettant à chaque foyer volontaire de traiter ses biodéchets à domicile. Cette démarche s'inscrit dans une logique plus ambitieuse de réduction globale des déchets. En donnant aux Métropolitains les moyens concrets d'agir directement sur le volume de leurs poubelles, nous leur offrons les clés d'une consommation plus responsable et d'une gestion domestique plus durable, transformant chaque foyer en acteur engagé de la transition écologique.

Le déploiement de notre Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) s'effectue selon une approche progressive et méthodique, permettant d'adapter chaque action aux spécificités de notre territoire et aux besoins des usagers. Cette montée en puissance graduée nous offre la possibilité de tester, d'évaluer et d'optimiser nos dispositifs avant leur généralisation, garantissant ainsi leur efficacité et leur appropriation par les usagers.

Notre plus grande fierté réside dans l'appropriation de ces enjeux par les Métropolitains. Les campagnes de sensibilisation, les événements, les ateliers pratiques, les visites de nos outils industriels, sans compter les initiatives et la participation active de nombreuses communes de la MEL, ont permis de mobiliser des milliers de participants, créant une véritable culture de la réduction des déchets qui dépasse largement le cadre de nos actions institutionnelles.

Ce rapport annuel n'est pas seulement un bilan, c'est aussi une invitation à poursuivre ensemble cette transformation nécessaire vers une société plus circulaire et plus durable.

Régis Cauche

Vice-Président de la Métropole Européenne de Lille en charge de la Propreté de l'espace public
Prévention, collecte, traitement, tri et valorisation des déchets.

Damien Castelain

Président de la Métropole Européenne de Lille



SOMMAIRE

p 06	PRÉAMBULE
p 07	LES OBJECTIFS DE RÉDUCTION
p 09	LES INDICATEURS DE PROGRAMME
p 13	LES AXES ET FICHES ACTIONS
p 17	AXE 1: ACTIONS TRANSVERSALES
p 27	AXE 2: GESTION DE PROXIMITÉ DES BIODÉCHETS
p 37	AXE 3: LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE
p 43	AXE 4: DONNER UNE SECONDE VIE AUX OBJETS
p 51	AXE 5: VERS UNE CONSOMMATION PLUS SOBRE
p 57	AXE 6: DEVENIR DES COLLECTIVITÉS EXEMPLAIRES
p 63	BUDGET
p 65	ANNEXES

PRÉAMBULE

Le programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) regroupe l'ensemble des actions mises en œuvre par la Métropole Européenne de Lille pour réduire la production de déchets ménagers et assimilés sur son territoire. Ce document de planification, couvrant la période courant de 2023 à 2029, s'inscrit dans une démarche de sobriété et repose essentiellement sur le changement de comportement des Métropolitains en matière de consommation ou de gestion de leurs biens.

La compétence de la MEL concerne la prévention et la gestion des déchets dits ménagers et assimilés (DMA). Il s'agit de l'ensemble des déchets produits par les habitants du territoire en tant que foyers et ceux produits par les acteurs économiques (artisans, commerçants, etc.) et les administrations (communes, hôpitaux, etc.) dont les quantités et les caractéristiques sont identiques aux déchets des foyers.

La MEL a adopté son second PLPDMA en juin 2023 au regard des nouveaux

objectifs fixés pour l'année 2030 dans son Schéma Directeur des Déchets Ménagers et Assimilés (SDDMA) adopté en avril 2021.

Le schéma directeur reprend les enjeux visés par la loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire (dite « loi AGECE ») de 2020 fixant un objectif de réduction de 15 % des déchets ménagers et assimilés produits par habitant entre 2010 et 2030.

Le présent document propose un bilan des actions mises en œuvre au titre de la prévention pour l'année 2024.

LES OBJECTIFS DE RÉDUCTION

Objectifs stratégiques

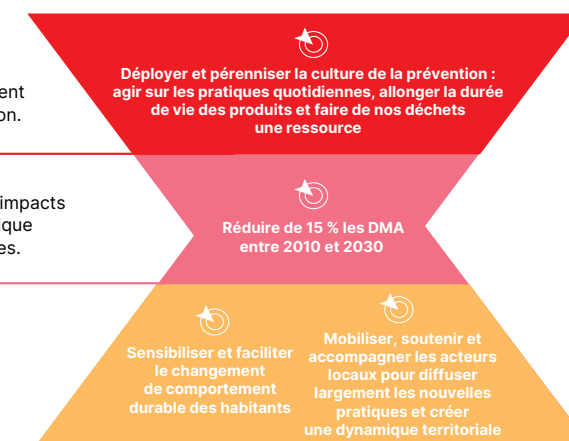
Finalités poursuivies par la collectivité mais qui ne peuvent être atteintes par sa seule action.

Objectif spécifique

Représente les résultats et les impacts attendus de l'intervention publique notamment sur ses destinataires.

Objectifs opérationnels

Représentent la production des réalisations c'est-à-dire les tâches que le dispositif doit financer ou accomplir.



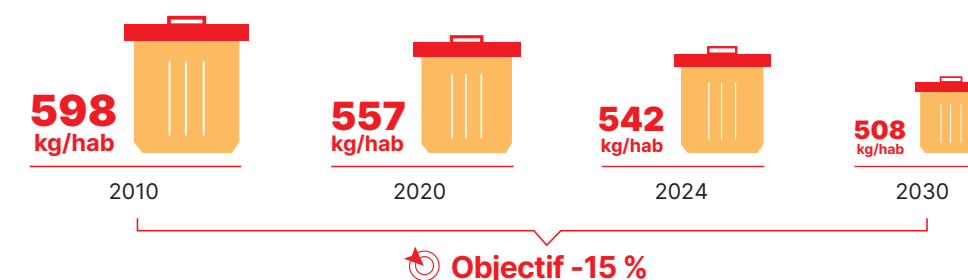
L'objectif spécifique de réduction de la MEL est issu du SDDMA de la MEL adopté en avril 2021, à savoir réduire de - 15 % les déchets produits par les métropolitains, les acteurs économiques et les administrations en 2030 par rapport à 2010 (conformément à la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire du 10 février 2020). Cette diminution des tonnages concerne l'ensemble des déchets collectés par la MEL, quel que soit le mode de collecte (porte à porte, apport volontaire,

déchèterie...), le type de flux de déchets (emballages recyclables, verre, ordures ménagères résiduelles...), et la catégorie du producteur (habitants, administrations et activités professionnelles...).

L'objectif pour la MEL est d'atteindre 508 kg/habitant en 2030 sur la base d'une estimation du tonnage 2010 à 598 kg/habitant, soit une baisse de 90 kg/habitant sur cette période de 20 années.

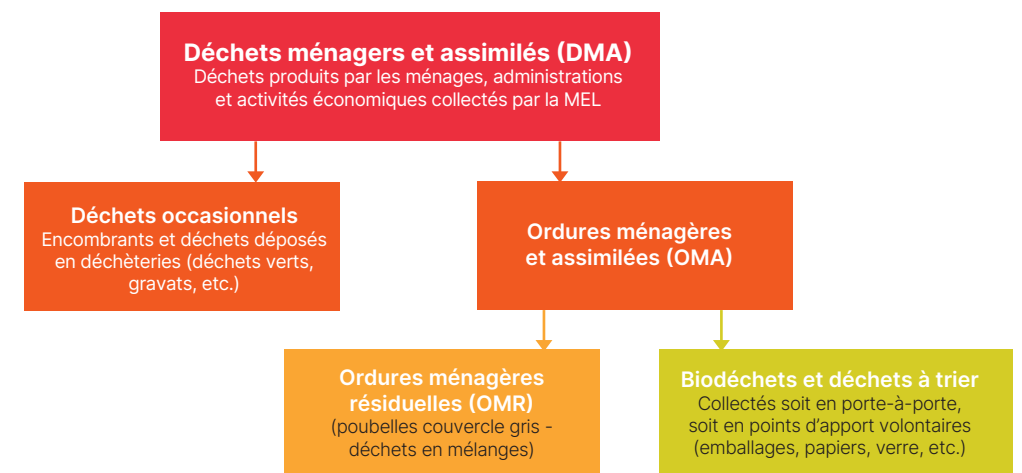
Il reste un enjeu de réduction d'environ 34 kg/habitant entre 2024 et 2030.

ÉVOLUTION DES TONNAGES DE DMA SUR LA MEL ENTRE 2010 ET 2030





LES INDICATEURS DE PROGRAMME

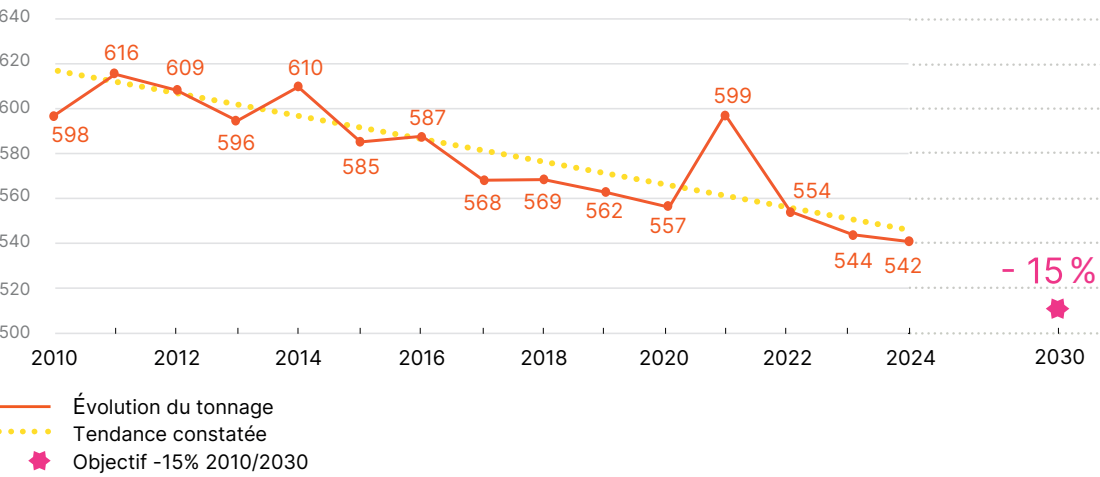


L'analyse détaillée de la composition des Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) révèle des évolutions contrastées selon les flux. Sur la période 2010-2024, les Ordures Ménagères et Assimilées (OMA) affichent une diminution marquée de 12,6%, tandis que les flux de déchèteries et d'encombrants présentent une baisse plus modérée d'1%. L'évolution récente entre 2023 et 2024 confirme un ralentissement de cette dynamique: la réduction des tonnages d'OMA se limite désormais à 1%, pendant que les volumes de déchèteries et encombrants connaissent une légère progression de 0,6%. Il est à noter que

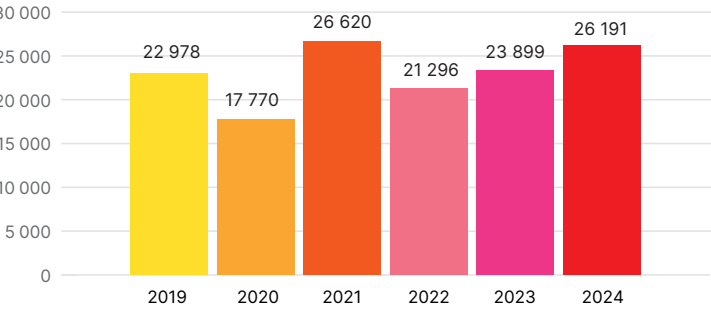
le printemps 2024 a été particulièrement pluvieux et a provoqué une augmentation des tonnages de déchets de jardin déposés en déchèteries.

En zoomant sur la composition des OMA, on constate que les déchets à trier et les biodéchets des ménages ont diminué de 24% entre 2010 et 2024, tandis que les OMR et les collectes d'assimilés (activités commerciales et administrations) ont diminué respectivement de 6% et 5%. Entre 2023 et 2024, seuls les déchets assimilés (activités commerciales et administrations) ont présenté une légère baisse (- 5%).

ÉVOLUTION DES TONNAGES ENTRE 2010 ET 2024 (KG/HABITANT)



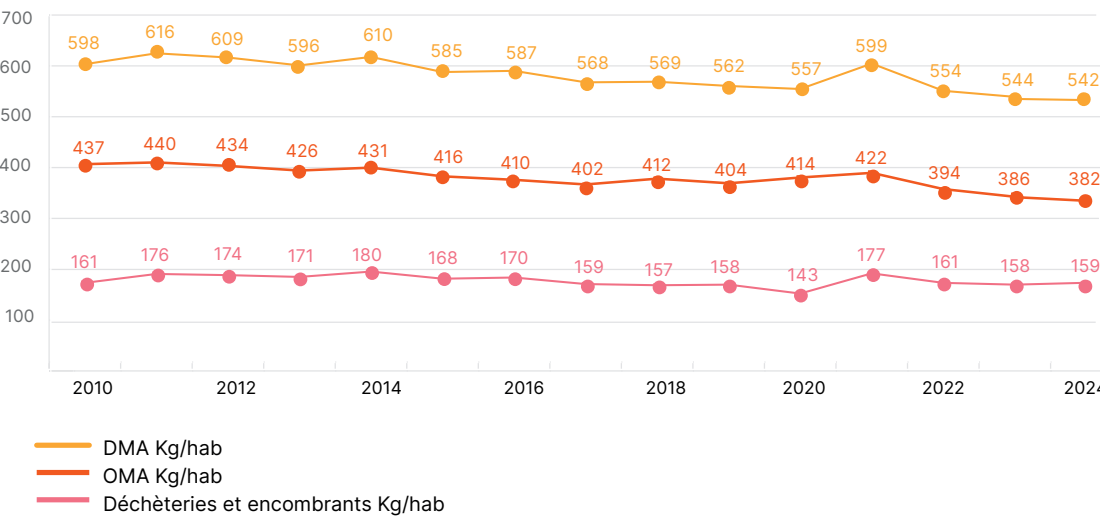
ÉVOLUTION DES TONNAGES DE DÉCHETS DE JARDIN DÉPOSÉS EN DÉCHÈTERIES



ÉVOLUTION DES TONNAGES EN KG/HAB ENTRE 2010 ET 2024

	Déchèterie et encombrants	Ordures Ménagères et Assimilées (OMA)	Déchets Ménagers et Assimilés (DMA)
2010	161	437	598
2024	159	382	542
Évolution 2010-2024 en %	-1,2 %	-12,6 %	-9,4 %

ÉVOLUTION EN KG/HAB. DES DMA, OMA ET DÉCHÈTERIES & ENCOMBRANTS



DÉTAIL DE L'ÉVOLUTION DES DMA EN KG / HABITANT

		2010	2020	2022	2023	2024	ÉVOLUTION 2010-2024 EN %
DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS	ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES (OMR)	239	247	236	224	224	-6 %
	BIODÉCHETS ET DÉCHETS À TRIER DES MÉNAGES	140	112	107	106	106	-24 %
	dont emballages ménagers, papiers graphiques et verre collectés en mélange	108	82	80	77	69	-36 %
	dont verre collecté en points d'apport volontaire	1	2	2	3	11	780 %
	dont biodéchets (porte à porte)	30	28	25	27	26	-14 %
	AUTRES COLLECTES (activité commerciale et administration)	59	56	50	56	53	-10 %
	dont biodéchets			12	15	15	
	dont biodéchets restaurant collectif	3		5	4	4	32 %
	DÉCHÈTERIES & ENCOMBRANTS	161	142	161	158	159	-1 %
dont déchets verts			15	18	20	22	
TOTAL		598	557	554	545	542	-9 %



LES AXES ET FICHES ACTIONS

LES CIBLES DE RÉDUCTION* PRÉSENTENT
UN TOTAL DE 50 KG/HAB ENTRE 2020 ET 2030

	Gisement d'évitement en kg/hab	Cible de réduction en 2030 en kg/hab	Objectif en %
GESTION DE PROXIMITÉ DES BIODÉCHETS			
Compostage	69	9	60 %
Broyage	63	20	
Gaspillage alimentaire	16	1	
Total	148	30	
RÉPARATION / RÉEMPLOI	55	15	30 %
CONSOMMATION PLUS SOBRE	112	5	10 %
TOTAL		50	100 %

* Le potentiel de réduction a été estimé en se basant sur les données ADEME (étude d'évaluation des gisements d'évitement de 2016) et en tenant compte des données locales (notamment la campagne de caractérisations de 2021 réalisée par la MEL).

LE PROGRAMME D'ACTION EST COMPOSÉ
DE 6 AXES ET 18 FICHES ACTIONS

AXE 1 ACTIONS TRANSVERSALES	FICHE ACTION 1 Communiquer et sensibiliser
	FICHE ACTION 2 Expérimenter et innover
	FICHE ACTION 3 Former des acteurs relais
AXE 2 GESTION DE PROXIMITÉ DES BIODECHETS	FICHE ACTION 4 Mettre en place une politique volontaire de compostage de proximité
	FICHE ACTION 5 Développer et animer des réseaux métropolitains de guides composteurs et référents de site
	FICHE ACTION 6 Expérimenter et développer un/des services de broyage de végétaux
	FICHE ACTION 7 Aménager des espaces de démonstration
AXE 3 LUTTE CONTRE	FICHE ACTION 8 Créer, animer un réseau et diffuser un référentiel des acteurs et des solutions pour éviter le gaspillage alimentaire
	FICHE ACTION 9 Accompagner la réduction du gaspillage alimentaire au sein de la restauration collective

AXE 4 SECONDE VIE DES OBJETS	FICHE ACTION 10 Consolider et compléter le réseau des lieux dédiés au réemploi et à la réparation
	FICHE ACTION 11 Encourager le déploiement de PAV textiles dans les communes
	FICHE ACTION 12 Accompagner les Repair cafés
AXE 5 VERS UNE CONSOMMATION SOBRE	FICHE ACTION 13 Lutter contre les imprimés publicitaires non sollicités en diffusant de manière régulière des auto-collants STOP PUB
	FICHE ACTION 14 Soutenir et accompagner, en lien avec les communes, les restaurateurs, artisans et commerçants dans la réduction de leurs déchets/gaspillage alimentaire et la mise en œuvre d'initiatives pour une consommation plus durable
	FICHE ACTION 15 Accompagner les acteurs locaux à l'utilisation de textiles sanitaires lavables (structures d'accueil de la petite enfance, crèches)
	FICHE ACTION 16 Accompagner les habitants et les acteurs locaux à l'utilisation de textiles sanitaires lavables (kits et/ou aides à l'achat)
AXE 6 DEVENIR DES COLLECTIVITÉS EXEMPLAIRES	FICHE ACTION 17 Développer et mettre à disposition des solutions de prévention, collecte et tri des déchets pour des équipements métropolitains éco exemplaires et proposer un accompagnement aux communes
	FICHE ACTION 18 Développer et mettre à disposition des solutions de prévention, de collecte et de tri des déchets pour des événements métropolitains éco exemplaires



AXE 1 - ACTIONS TRANSVERSALES

Cet axe regroupe l'ensemble des actions communes à toutes les thématiques déclinées dans le programme local de prévention. À noter que les actions d'accompagnement au changement de comportement ne présentent pas de potentiel de réduction quantifiable, mais elles permettent d'augmenter le taux d'adhésion et de participation de la population aux actions dites quantifiables.

FICHE ACTION - 1

COMMUNIQUER ET SENSIBILISER

Gisement impacté	Divers.
Publics cibles	Habitants, scolaires, acteurs locaux, communes.
Descriptif	Réaliser des campagnes de communication variées et ciblées, notamment au moment du lancement du PLPDMA. Développer et renforcer les outils de sensibilisation : Visite des outils industriels de valorisation et traitement des déchets sur le territoire de la MEL ; Réaliser une cartographie « intelligente » de la prévention des déchets pour porter à connaissance les solutions existantes sur le territoire ; Proposer des ateliers de sensibilisation à la réduction des déchets ainsi que des guides ; Suivi et communication de la production de déchets à l'échelle d'une rue, d'un quartier permettant de mesurer l'impact d'actions de prévention menées sur le territoire. Participer à des événements nationaux.
Objectifs quantitatifs	Objectifs de 9 000 visiteurs/an pour les visites d'outils industriels et de 300 classes/an (soit environ 8 000 enfants) pour les animations prévention ; Participer à au moins un événement national/an.
Indicateurs 2024	Nombre d'acteurs référencés sur la cartographie intelligente : cartographie programmée en 2025. Nombre de consultation des outils en ligne : 30 845 vues (uniques) des pages internet MEL consacrées à la réduction des déchets. Nombre de campagnes de communication menées : 3 (Tous au compost en mars, broyage en septembre et SERD en novembre). Nombre d'ateliers réalisés : 38 dont 17 sur le compostage à l'occasion de Tous au compost et 21 sur le gaspillage alimentaire à l'occasion de la SERD, soit 644 personnes sensibilisées. Nombre de participation à des événements nationaux : 2 (Tous au compost en mars et SERD en novembre). Nombre de personnes sensibilisées (ateliers, scolaires, visites, événements nationaux, stands d'animation déchets) : 15 107.

Réalisations 2024

Tous au compost

Pour la première fois, la Métropole a participé à cet événement du Réseau Compost Citoyen du 23 mars au 07 avril. 18 communes volontaires ont participé à l'évènement, représentant 603 299 habitants. 32 animations ont été proposées sur le territoire par la MEL et les communes.

→ Productions pour l'évènement

Un programme commun recensant tous les événements organisés par les 18 communes participantes, des flyers sur le compostage individuel et collectif.

Une campagne de communication : commande de spots et diffusion sur des radios et plateformes d'audio digital, affichage panneaux de rue et numérique dans les gares, métros et centres commerciaux, publiereportages sur le web, diffusion de vidéos animées dans les réseaux sociaux.

Des réunions d'information grand public sur le compostage (individuel et collectif). 469 personnes ont participé aux 17 réunions organisées.

Un stand d'animation mobile biodéchets a été mis à disposition (avec animateurs) des communes organisant des événementiels. 120 personnes ont été sensibilisées.

Des stands d'animations sur le compostage et la distribution de compost du centre de valorisation organique dans 5 déchèteries fixes avec ses prestataires Nicollin et Urbaser. 621 personnes ont été sensibilisées.



Affiche de l'évènement Tous au compost.

Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD)

Pour la seconde fois, la MEL a participé à la Semaine Européenne pour la Réduction des Déchets (SERD) et a décliné avec un programme grand public sur le thème du gaspillage alimentaire, du 16 au 24 novembre 2024. 27 communes volontaires ont participé à l'évènement, représentant 724 216 habitants, soit une progression de la participation des communes de + 108% par rapport à la SERD 2023 (13 communes représentant 460 250 hab.). 63 animations ont été proposées sur le territoire par la MEL et les communes.

→ Productions pour l'évènement

Un programme commun recensant tous les évènements organisés par les 27 communes participantes, un guide méthodologique sur la réduction du gaspillage alimentaire dans la restauration collective scolaire et un annuaire des acteurs de l'anti-gaspi alimentaire, a été publié. L'annuaire des acteurs du réemploi « Les bonnes adresses de la seconde main » a fait l'objet d'une actualisation.



Une campagne de communication:

insertion presse, commande de spots et diffusion sur des radios, affichage panneaux de rue et numérique dans les gares, métros et centres commerciaux, publiereportages sur le web.

Un atelier grand public « Je gaspille moins, je mange mieux donc j'économise! » mis à disposition pour chaque commune participante. 163 personnes ont participé aux 21 ateliers organisés.

Un défi anti-gaspi inter-écoles avec 12 écoles participantes. Dans ce cadre, la MEL a proposé une animation de sensibilisation sur le gaspillage alimentaire pour chaque classe pilote (CM1 ou CM2) avec la remise du kit « Sacha et les éco-justiciers » comprenant des jeux dépliant, des cartes et posters sur le gaspillage alimentaire et des jetons « petite faim » et « grande faim » à présenter au personnel de restauration pour adapter les quantités servies dans l'assiette. Par ailleurs, a été mis à disposition un vélo-blender sur le temps d'un déjeuner pour réaliser des smoothies à base de fruits non consommés lors des repas et une séance de remise des prix aux écoles a été organisée dans la salle du conseil métropolitain.

Une collecte de jouets à destination du Secours Populaire Français avec 7 communes et 4 équipements MEL volontaires. Environ 2 000 kg de jouets ont été collectés, soit une augmentation de plus de 181% par rapport à la SERD 2023 (710 kg).

La mise à disposition des 2 stands d'animation mobiles « 3R » (Réduire, réemployer, recycler) et « Biodéchets » avec animateurs aux communes organisant des évènements.

Guide de réduction du gaspillage alimentaire dans la restauration collective scolaire.

MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE



Semaine européenne de réduction des déchets

Ateliers et animations sur le thème du gaspillage alimentaire
→ Du 16 au 24 novembre 2024



Retrouvez le programme lillemetropole.fr



Affiche de la SERD.



Illustration pour le fronton du local réemploi de la déchèterie de Fromelles.



Illustrations des portes des conteneurs réemploi.

Campagne de communication « En bon état ? Au réemploi ! »

La MEL a décliné cette campagne sur les locaux dédiés en déchèteries ainsi que sur les flancs des bennes d'ordures ménagères.

Service de broyage proposé par la MEL

Ce service a été mis à l'honneur par une campagne de communication durant le mois de septembre: affichage de panneaux de rue, publipostage sur le web. Réalisation d'affiches, d'une vidéo-motion et d'un calendrier métropolitain distribués aux communes participantes.

Guide pratique de réduction et de tri des déchets

Ce guide a été réalisé par la MEL à destination des organisateurs.

Les action de sensibilisation en chiffres

2569 visiteurs du CVE et du centre de tri d'Halluin. Le circuit de visite du CVO est pour l'instant peu utilisé car il nécessite des aménagements (prévus pour 2025). Le centre de tri de Lille est en travaux de modernisation, dans le cadre du passage à l'extension des consignes de tri.

275 interventions en classe, soit 6 875 enfants sensibilisés.

Création d'un nouveau stand d'animation mobile Biodéchets mis à disposition des communes et animé par la MEL. Au total, 51 stands Biodéchets ou 3R (Réduire, réemployer, Recycler) ont été tenus par la MEL, permettant de sensibiliser 4 410 personnes.

Dans le cadre de la SERD et de « Tous au compost », 632 personnes ont participé à un atelier ou à une réunion d'information organisés par la MEL et 621 personnes ont été sensibilisées en déchèteries.

EN 2025

Participation aux événements nationaux « Tous au compost » en mars et la « SERD » au mois de novembre.

Réalisation du guide « Le jardin zéro déchet... c'est facile! » et conception du jeu d'animation « Je jardine zéro déchet ».

FICHE ACTION - 2

ÉXPÉRIMENTER ET INNOVER

Gisement impacté	Divers.
Publics cibles	Communes, acteurs du territoires (associations, TPE/PME...)
Descriptif	Les appels à projet ont pour but de soutenir des projets de réduction des déchets d'acteurs du territoire afin d'étoffer les dispositifs déployés. L'expérimentation, sur la base des propositions conjointes de la MEL et des communes, permet de rechercher la plus grande efficacité des actions mises en œuvre sur le territoire.
Objectifs quantitatifs	Deux sessions d'appels à projets sur la durée du programme. Une à deux expérimentations/an.
Indicateurs 2024	Nombre de structures aidées: appels à projet programmés en 2026 et 2027. Nombre d'expérimentations menées: 2.

Réalisations 2024

Compostage collectif dans les cimetières

La MEL poursuit l'expérimentation du dispositif, couplé à l'installation de boîtes à dons pour les pots de fleurs dans 14 communes.

Collecte d'articles de sports et de loisirs (ASL)

Expérimentée et organisée à l'école de voile des Prés du Hem à Armentières avec l'éco-organisme Ecologic du 1^{er} au 31 octobre 2024 (après la saison d'été), elle a permis de récolter 380 kg d'articles de voile essentiellement.

Balances connectées

Essai mené par la MEL dans le cadre du programme d'accompagnement à la réduction du gaspillage alimentaire dans la restauration scolaire. Les communes de Lille et Toufflers se sont portées volontaires pour réaliser leurs pesées avec ces balances connectées pour l'année scolaire 2024-2025. Le retour d'expérience est attendu en juin 2025.

EN 2025

L'implantation de Régenstations/ Régencase, solution pour réduire le nombre de piles alcalines jetées à tort, afin d'augmenter leur durée de vie et l'efficacité de leur collecte, sera réalisée dans le cadre d'un marché innovant. De même, 7 commerces, artisans, et restaurateurs seront accompagnés dans la réduction de leurs déchets et notamment de leur gaspillage alimentaire. Des collectes réemploi seront effectuées à la fin des braderies et l'expérimentation de collectes d'articles de sports et de loisirs (ASL) dans d'autres équipements sportifs métropolitains sera poursuivie.

Années	2022	2023	2024
Composteurs collectifs en cimetières en activité	12	27	27

FICHE ACTION - 3

FORMER LES ACTEURS RELAIS

Gisement impacté	Divers.
Publics cibles	Agents et élus des communes, prestataires.
Descriptif	Une proposition de programme de formations sera décidée en concertation avec les communes volontaires. Les dispositifs de formation prévus dans les différents marchés de la MEL.
Objectifs quantitatifs	Organiser six ateliers de formation/mois (hors périodes vacances scolaires) pour les communes. Formations déterminées en fonction de chaque marché.
Indicateurs 2024	Nombre de communes volontaires – Dispositif non mis en œuvre. Nombre d'agents/élus formés - Dispositif non mis en œuvre.

Réalisations 2024

Formation aux actualités et dispositifs déchets de la MEL

Séances à destination de plusieurs associations impliquées dans la sensibilisation sur le tri et la réduction des déchets: Zero Waste Lille, Nathurhumanité, Wazemmes en transition.

Fresques des déchets organisées

Les agents communaux de Marcq-en-Barœul ont réalisées deux fresques organisées par la MEL dans le cadre de leur démarche d'éco-exemplarité. Elles avaient pour objectif d'optimiser et d'harmoniser leurs pratiques en matière de tri des déchets au sein de leurs équipements (y compris équipements sportifs et scolaires) et services municipaux. 15 agents ont été formés dont 7 agents d'entretien du service propreté.

EN 2025

Renouvellement des actions de formation au réemploi à destination des agents des déchèteries et au tri et à la réduction des déchets au bénéfice d'associations de sensibilisation du grand public.



AXE 2 - GESTION DE PROXIMITÉ DES BIODÉCHETS

Les biodéchets constituent le gisement prioritaire de ce programme en raison du poids qu'ils représentent dans nos poubelles mais également des obligations réglementaires de tri à la source datées du 31 décembre 2023. Plusieurs solutions de tri à la source des biodéchets existent (collecte séparée en porte à porte, points d'apports volontaires...) et sont ou seront déployées sur notre territoire. Cependant, dans le cadre du programme local de prévention, seules les solutions de gestion et de valorisation des biodéchets *in situ* seront engagées car elles répondent aux objectifs de réduction de tonnages de déchets.

FICHE ACTION - 4

METTRE EN PLACE UNE POLITIQUE VOLONTAIRE DE COMPOSTAGE DE PROXIMITÉ

Gisement impacté	Biodéchets - FFOM (déchets de cuisine et de table).
Publics cibles	Habitants.
Descriptif	L'objectif est de favoriser le développement du compostage sur le territoire grâce à : La mise en place d'un service permanent de distribution de composteurs individuels aux ménages disposant d'un jardin ; L'installation de nouveaux sites de compostage collectifs et l'accompagnement des porteurs de projet mobilisés ; La formation des usagers au « savoir composter ».
Objectifs quantitatifs	Équiper 42 900 foyers en composteurs individuels d'ici 2029 soit 7 150 foyers équipés/an. Installer 350 sites de compostage partagé d'ici 2029 soit 50 sites/an.
Indicateurs 2024	Nombre de foyers équipés en composteur individuel/Nombre d'habitants concernés : 14 459 foyers équipés, soit environ 30 000 habitants (2,1 hab. par foyer en moyenne). Nombre de sites de compostage partagés installés/Nombre d'habitants concernés : 181 sites de compostage collectif installés, soit environ 11 400 habitants concernés (moyenne de 30 foyers utilisateurs /site, soit 5 430 foyers). Nombre d'usagers formés : 4 030 usagers. Tonnages de biodéchets compostés (composteurs collectifs) : 90 tonnes. Évolution du taux de biodéchets collectés : -3,7 % par rapport à 2023.

Réalisations 2024

Compostage individuel

En 2024, la MEL a mis en place un service de réservation de kits de compostage individuel au tarif préférentiel de 18€ sur son site internet. Les deux campagnes de distributions organisées au printemps et à l'automne 2024 ont permis aux usagers

inscrits de récupérer leur kit de compostage sur l'un des 91 stands de sensibilisation installés pour l'occasion sur les différents points de retrait du territoire. Ce nouveau service a permis d'équiper 7 283 foyers en 2024.
42,3 % des usagers concernés par cette distribution ont participé à une formation en visio-conférence animée par un maître composteur, soit 3 080 usagers.

	2019 à 2022 (expérimentation)	2023	2024	TOTAL
Composteurs individuels distribués	7 176	0	7 283	14 459
Personnes formées au compostage	950 (période COVID)	0	3 080	4 030



Compostage collectif

La MEL accompagne les porteurs de projets qui souhaitent développer des sites de compostage collectif depuis 2019. Après analyse des dossiers de candidatures, la MEL propose la fourniture, la livraison et l'installation du matériel de compostage ainsi que l'accompagnement et le suivi technique d'un maître composteur et la formation des référents de sites désignés par les porteurs de projets. En 2024, 40 sites de compostage collectif ont été installés sur les 56 dossiers de candidature reçus, donnant la possibilité aux 920 foyers inscrits dans la démarche de composter leurs biodéchets collectivement.

Entre 2019 et 2024, 197 composteurs collectifs ont été installés. En 2024, 181 sites sont toujours en activité sur le territoire. 16 sites ont été fermés entre 2022 et 2024, soit 8 % des composteurs collectifs installés. Les raisons de fermeture les plus fréquentes sont le non-remplacement de référents de site ayant déménagé et la fermeture de la structure accueillant le site de compostage. La MEL a mis en ligne sur son site internet une cartographie qui référence l'ensemble des sites de compostage installés (<https://www.lillemetropole.fr/composterbroyer>).

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Composteurs collectifs installés	23	6	18	41	61	40 (soit 197 composteurs installés entre 2019 et 2024)
Composteurs collectifs en activité	22	27	44	83	142	181
Biodéchets compostés (kg)	33 000	40 500	66 000	124 500	213 000	271 500

EN 2025

En matière de compostage individuel, la MEL compte équiper 8 000 foyers supplémentaires, tester de nouveaux points de distribution sur le territoire, poursuivre des formations en visio-conférence et mettre à disposition du broyat à chaque distribution des kits de compostage. Pour le compostage collectif, elle compte installer de nouveaux sites, renouveler le parc de composteurs collectifs (installé entre 2019 et 2020) et alimenter l'ensemble des composteurs collectifs en broyat.

MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE



Pas besoin
d'avoir un jardin
pour composter

→ Compostez entre voisins
avec les composteurs de la MEL



Plus d'informations sur
lillemetropole.fr/composter-et-reduire-ses-biodechets



Flyer compostage collectif.

FICHE ACTION - 5

DÉVELOPPER ET ANIMER DES RÉSEAUX MÉTROPOLITAINS DE GUIDES COMPOSTEURS ET RÉFÉRENTS DE SITE

Gisement impacté	Biodéchets - FFOM (déchets de cuisine et de table) et déchets de jardin.
Publics cibles	Référents de site de compostage salariés ou bénévoles - Agents municipaux.
Descriptif	Proposer des sessions de formation « Guide composteur-pailleur » ouvertes aux habitants qui souhaitent s'investir dans un projet éco-citoyen ainsi qu'aux agents municipaux concernés et animer un réseau métropolitain. Développer le réseau de « Référents de sites compostage partagé » existant, accroître le nombre de référents formés et développer la plateforme collaborative.
Objectifs quantitatifs	Organiser sept sessions de formation de Guides composteur-pailleurs. 100 guides formés sur l'ensemble des sessions. Organiser 40 sessions de formation de 10 à 15 Référents de site de compostage.
Indicateurs 2024	Nombre de sessions de formation réalisées: 10 sessions de formation « Référents de site ». Nombre de stagiaires formés: 129 référents de sites. Nombre de rencontres et d'actions organisées: 289 visites de suivi et de contrôle.

Réalisations 2024 :

10 sessions de formation ont permis de former 129 référents de sites de compostage collectif supplémentaires avec une session dédiée aux agents des cimetières.

L'accompagnement des référents comprend: 233 visites de suivi réalisées avec les référents des 40 sites installés dans le cadre de l'appel à candidatures (AAC), 31 visites de contrôle des sites installés en 2019/2020, 25 visites de contrôle de sites installés dans les cimetières, ainsi que la mise en ligne d'un nouvel outil de suivi des sites de compostage collectif « OptiCompost » ouvert aux référents de site.

EN 2025

Former les référents des nouveaux sites de compostage et proposer des moments d'échanges conviviaux aux référents des sites, type « Apéro-Compost ».

FICHE ACTION - 6

EXPÉRIMENTER ET DÉVELOPPER DES SERVICES DE BROYAGE DE VÉGÉTAUX

Gisement impacté	Déchets de jardin.
Publics cibles	Habitants - Communes.
Descriptif	Le broyage permet de diminuer la quantité de déchets de jardins collectée tout en favorisant le retour au sol de la matière organique. Expérimenter le service de broyage en déchèterie et sur les centres techniques municipaux. Aménager une/des plateformes de broyage (fixe ou mobile).
Objectifs quantitatifs	20 opérations de broyages /an par la plateforme fixe ou mobile. 3 déchèteries équipées pour mener des opérations de broyage.
Indicateurs 2024	Nombre d'opérations de broyage réalisées: 42 opérations de broyage itinérantes + opérations de broyage dans 4 déchèteries fixes à l'automne 2024. Tonnage de branches valorisées: 257 tonnes. Volume de broyat produit: 398 m³.



Calendrier de broyage des végétaux.

FICHE ACTION - 7

AMÉNAGER DES ESPACES DE DÉMONSTRATION

Réalisations 2024 :

La MEL a organisé **une seconde campagne de broyage des végétaux** cet automne. Ce service de proximité permet de diminuer la quantité de déchets de jardins collectés et de réduire les coûts associés tout en favorisant le retour au sol de la matière organique.

Du 15 septembre au 15 décembre 2024, 42 opérations de broyage ont été organisées dans 38 communes partenaires et dans 4 déchèteries fixes. Ces interventions ont permis le retour au sol de 257 tonnes de branches (contre 72 tonnes en 2023). 398 m³ de broyat produit ont ainsi été redistribués aux usagers et/ou mis à disposition des communes partenaires pour l'aménagement paysager des parcs et jardins municipaux.

L'année 2024 montre une nette augmentation de la quantité de branches valorisées (+ 252 %) par rapport à l'année précédente. Cette augmentation s'explique par la mise en œuvre d'une communication grand public plus importante. Les efforts de communication, notamment par le biais des communes, sont à renforcer pour les années futures.

EN 2025

Lancement d'un marché dédié à la prestation de broyage ainsi que l'organisation d'une nouvelle campagne de broyage mobile dans les communes volontaires à l'automne 2025 - inscriptions via un formulaire en ligne.

Une des conditions requises pour les communes souhaitant bénéficier de ce dispositif est de s'engager à diffuser les supports de communication fournis par la MEL. Le service sera également déployé dans plusieurs déchèteries mobiles.

Gisement impacté	Biodéchets.
Publics cibles	Tout public.
Descriptif	La MEL souhaite développer/créer des espaces de démonstration pratiques pour réduire les biodéchets à la source et les transformer en ressources. Seront présentées les différentes techniques de compostage et de gestion intégrée des déchets de jardin (broyage, paillage, mulching, gestion différenciée...). Lieux d'échange et de partage de connaissances, ils sont ouverts aux publics lors des permanences des guides composteur-pailleurs, lors des distributions des composteurs individuels, pour les animations scolaires ou encore lors d'événements ponctuels. Les jardins de démonstrations serviront également de sites pratique lors des formations « Référent de site de compostage » ou « Guide composteur-pailleur » organisées par la MEL.
Objectifs quantitatifs	Aménager 5 jardins de démonstration d'ici 2029.
Indicateurs 2024	Nombre de visiteurs. Nombre d'ateliers réalisés.

ACTION PROGRAMMÉE À PARTIR DE 2026



AXE 3 - LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Toute nourriture destinée à la consommation humaine qui, à un endroit de la chaîne alimentaire est perdue, jetée ou dégradée, constitue le gaspillage alimentaire.

Dans un contexte de raréfaction des ressources alimentaires en raison des conséquences du réchauffement climatique (sécheresses, inondations...) et des tensions géopolitiques, le gaspillage alimentaire doit être réduit drastiquement.

La lutte contre le gaspillage alimentaire s'inscrit donc dans l'objectif global de réduction des biodéchets présents dans nos poubelles.

FICHE ACTION - 8

CRÉER, ANIMER UN RÉSEAU ET DIFFUSER UN RÉFÉRENTIEL DES ACTEURS ET SOLUTIONS POUR ÉVITER LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Gisement impacté	Déchets alimentaires (du producteur au consommateur).
Publics cibles	Acteurs de l'alimentation.
Descriptif	L'objectif d'un REGAL est de favoriser collectivement la circulation et le partage de l'information, la diffusion d'une culture « anti-gaspi », la valorisation d'initiatives et d'expériences positives ainsi que l'émergence de pistes de solutions adaptées aux spécificités du territoire de la MEL. Les membres du réseau se réunissent une à plusieurs fois par an afin de : Développer des espaces de rencontres et de débats ; Favoriser l'observation et la mutualisation de données, d'indicateurs et de moyens d'actions ; Collaborer à l'organisation ou à la promotion d'évènementiels favorisant le « gaspiller moins » et le « manger mieux » ; Participer à la stratégie de communication développée à l'échelle du territoire et à la diffusion des supports produits ; Etudier la faisabilité et accompagner la mise en œuvre de projets innovants.
Objectifs quantitatifs	Les objectifs qualitatifs seront fixés à la suite du diagnostic territorial du gaspillage alimentaire et de l'étude d'opportunité relative à la mise en place d'un REGAL MEL.
Indicateurs 2024	Nombre de rencontres du REGAL MEL. Nombre d'acteurs intégrant le réseau. Nombre et nature des actions initiées par le réseau. Nombres d'évènementiels organisés sur le territoire MEL. Fréquentation, nombre et types d'acteurs présents.

Réalisations 2024

Parution de l'annuaire des acteurs anti-gaspi alimentaire lors de la SERD.

Réalisation du diagnostic territorial de la MEL dans le domaine de la prévention du gaspillage alimentaire.

L'étude a été réalisée en 4 phases :

- Acteurs et spécificités du territoire en matière d'alimentation ;
- Évaluation quantitative des pertes alimentaires (142 000 tonnes/an) ;
- État initial de la MEL en matière de prévention du gaspillage alimentaire ;
- Étude d'opportunité à la mise en place d'un réseau pour éviter le gaspillage alimentaire (REGAL) à l'échelle de la MEL.

Participation à l'appel à manifestation d'intérêt « MEL à table » sur le volet lutte contre le gaspillage alimentaire et valorisation des déchets alimentaires. 10 projets sur 18 ont été financés dans une perspective de réduction du gaspillage alimentaire pour un montant de 58 800 € TTC (contribution de la Direction des déchets ménagers : 25 000 €).

EN 2025

La participation financière de la MEL à l'appel à manifestation d'intérêt « MEL à table » sera renouvelée. Le référentiel MEL des acteurs et actions pour réduire le gaspillage alimentaire sera publié de même que l'adoption du Réseau pour Éviter le Gaspillage Alimentaire (REGAL) de la MEL. La Métropole est lauréate, avec 7 autres régions européennes, du 3^e appel à projet européen Interreg pour la mise en œuvre du projet « Social food webs » (Réseaux alimentaires sociaux).

FICHE ACTION - 9

ACCOMPAGNER LA RÉDUCTION
DU GASPILLAGE ALIMENTAIRE AU SEIN
DE LA RESTAURATION COLLECTIVE

Gisement impacté	Déchets alimentaires issus de la restauration collective.
Publics cibles	Professionnels de la restauration collective, acteurs liés à leur gestion, usagers.
Descriptif	Le dispositif proposé se décline comme ci-dessous : Un accompagnement méthodologique comprend le suivi du groupe-projet, la mise en œuvre d'outils de mesure et la réalisation de diagnostics, le soutien à la mise en œuvre d'actions anti-gaspillage ainsi qu'un bilan des actions menées ; La mise à disposition d'un kit de sensibilisation pour les restaurants et écoles intégrant le dispositif ; Des temps d'animations seront prévus pour les élèves/convives et le personnel de restauration bénéficiera de formations ; Un guide méthodologique d'accompagnement sera mis à disposition de tous les acteurs de la restauration collective du territoire (publics ou privés).
Objectifs quantitatifs	Accompagner 200 sites pilotes (scolaires et autres publics ou para-publics) sur le territoire d'ici 2029, soit environ 20 % des structures de restauration collective du territoire. Réduire de 30 à 50 % le gaspillage alimentaire annuel pour les sites accompagnés.
Indicateurs 2024	Nombre de sites accompagnés et quantité de réduction du gaspillage par site : 10 restaurants pilotes de septembre 2023 à juin 2024 avec une moyenne de réduction du gaspillage de 30 % (- 44 g/jour/convive). Types et nombres d'actions engagées par les structures : 57 actions dont 33 actions « com & sensi » réalisées par les structures et 24 actions « gestion alimentaire » engagées par les restaurants. Nombre de personnels formés : 122 animateurs périscolaires et agents de la restauration lors de 10 séances de formation. Nombre d'enfants sensibilisés : 3 090 enfants dont 280 élèves des classes pilotes formés à la réduction du gaspillage alimentaire.

Année scolaire	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	TOTAL
Nombre d'écoles	4	10	6	10	30
Nombre de communes	3	6	6	10	25

Réalisations 2024

De septembre 2023 à juin 2024, les communes de Baisieux, Bois-Grenier, Bondues, Croix, Forest-sur-Marque, Illies, Lesquin, Seclin, Wambrechies et l'école privée de Notre-dame à Santes ont participé au programme. En fin de programme, la réduction moyenne du gaspillage était de 30 % (-44 g/jour/convive).

En début d'année scolaire 2024-2025, quinze nouveaux restaurants scolaires publics et privés des communes d'Armentières, d'Hallennes-Lez-Haubourdin, d'Hantay, de la Chapelle d'Armentières, de Lambersart, de le Maisnil, de Lille, de Lompret, de Marcq-en-Barœul, de Ronchin, de Pérenchies, de Radinghem-en-Weppes, de Toufflers, de Tourcoing et de Wattrelos ont intégré le dispositif d'accompagnement.

EN 2025

La 2^e rencontre annuelle du réseau de référents de restauration collective sera organisée. Un 2^e appel à candidature annuel pour la sélection et l'accompagnement de 20 restaurants volontaires pour l'année scolaire 2025/2026 sera lancé.



Jetons petite/grande faim et assiettes proportionnées en conséquence.



AXE 4 - DONNER UNE SECONDE VIE AUX OBJETS

La production de biens de consommation nécessite l'utilisation de quantités de ressources dont la disponibilité est limitée sur la planète.

La durée d'usage de ces biens est souvent très réduite en raison de l'obsolescence programmée, de leur qualité médiocre et de l'absence de production de pièces de réparation, etc. Le réemploi, la réparation et la réutilisation contribuent au prolongement de la durée de vie des produits et participent à l'économie circulaire et à réduire durablement la production de déchets. Elle constitue une source d'emplois locaux au travers des structures de l'économie sociale et solidaire (ESS) qui favorisent l'insertion de personnes en difficulté tout en permettant de s'équiper à moindre coût.

FICHE ACTION - 10

CONSOLIDER ET COMPLÉTER
LE RÉSEAU DES LIEUX MEL DÉDIÉS
AU RÉEMPLOI ET À LA RÉPARATION

Gisement impacté	Déchets d'éléments d'ameublement, textiles, linge et chaussures, déchets d'équipements électroniques et électriques, ordures ménagères résiduelles, produits et matériaux de construction et du bâtiment, encombrants, articles de sport et loisirs, articles de bricolage et jardin, jeux et jouets, livres et culture, puériculture, équipements médicaux des ménages.
Publics cibles	Habitants, entreprises et administrations, prestataires des marchés réemploi de la MEL.
Descriptif	Accompagner le maillage du territoire en lieux de don, vente, troc, réparation pour encourager la circulation des biens et l'achat de seconde main. Renforcer les dispositifs en place au sein des déchèteries (locaux réemploi...). Créer un lieu emblématique accueillant le grand public autour de la prévention des déchets, la réparation, le réemploi et l'économie circulaire. Créer une plateforme logistique du réemploi et de la réparation destinée aux acteurs professionnels du réemploi. Développer une offre itinérante de collectes de réemploi sur le territoire.
Objectifs quantitatifs	D'ici 2029, il s'agit de viser 1500 tonnes collectées par an dans les zones réemploi, dont 80 %, soit environ 1200 tonnes, effectivement réemployées. Viser un objectif de 7000 tonnes d'objets réemployés par an sur la MEL grâce à un équipement couplant une plateforme professionnelle et un lieu emblématique grand public. Objectif de captage de 500 tonnes par an à 2029.
Rôle MEL	Réalisateur
Indicateurs 2024	Tonnages collectés pour le réemploi : 1263 Tonnages effectivement réemployés : 883,4 tonnes, soit 70 % des tonnes collectées

Réalisations 2024

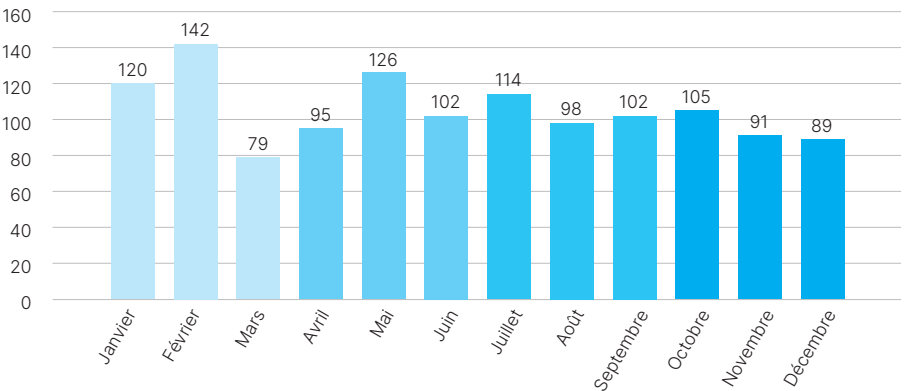
1263 tonnes collectées pour le réemploi

- 1259 tonnes dans les déchèteries fixes ;
- 2 tonnes lors de collectes occasionnelles hors déchèteries (ex : récupération de mobiliers de communes de la MEL) ;
- 1,5 tonnes issues des déchèteries mobiles ;

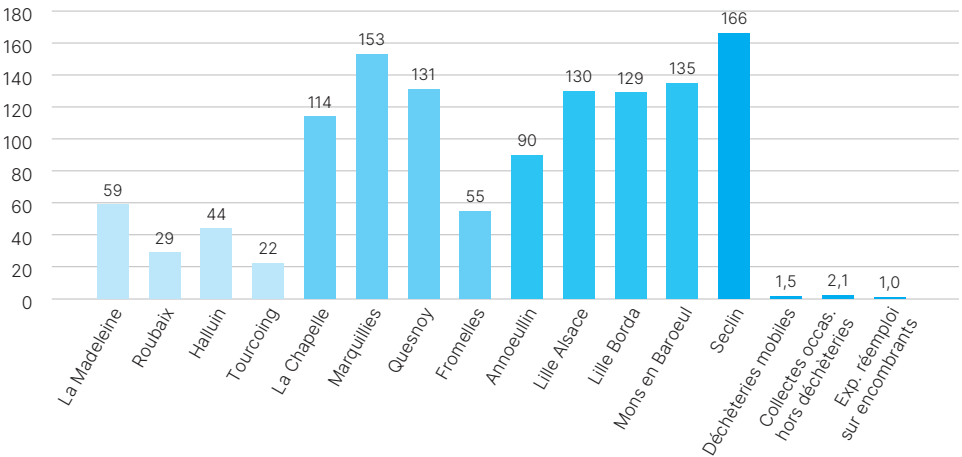
- 1 tonne lors de collectes expérimentales du réemploi sur 4 tournées d'encombrants de l'habitat individuel (26 et 28 novembre) et collectif (12 et 19 décembre). Cela représentait environ 5 % des tonnages d'encombrants collectés lors de ces tournées.

La collecte du réemploi a donc progressé de 3 % par rapport à 2023 (1 226 tonnes collectées en 2023 pour le réemploi).

TONNAGES COLLECTÉS EN 2024 PAR MOIS POUR LE RÉEMPLOI



TONNAGES COLLECTÉS EN 2024 PAR DÉCHÈTERIES POUR LE RÉEMPLOI



Rénovation de cinq locaux réemploi

De nouveaux conteneurs maritimes ou locaux en dur et de nouveaux visuels de communication pour mieux sensibiliser les usagers ont été installés à Tourcoing, Roubaix, Quesnoy, La Chapelle et Marquillies. Une matériauthèque, lieu de dépôt de matériaux de construction réemployables, a été ajoutée à Tourcoing.

Diverses opérations de sensibilisation au réemploi en déchèteries ont été organisées.

Consultation de renouvellement

Lancée en décembre, elle prévoit le renouvellement des marchés de la MEL.

Le Grenier, titulaire de l'un des marchés « réemploi » de la MEL, a tenu un stand sur le village associatif du réemploi de la Grande Braderie de Lille en septembre 2024. Ce stand a permis la vente sur la braderie d'objets issus des déchèteries de la MEL, et de diffuser les documents de la MEL de sensibilisation du grand public à la prévention des déchets et au réemploi.

EN 2025

Des auvents solaires seront ajoutés aux conteneurs de réemploi de Roubaix, Marquillies, Quesnoy et La Chapelle, pour constituer des espaces de dépôt des objets réemployables par les usagers, protégés de la pluie. Le local de réemploi de la déchèterie d'Annœullin sera amélioré grâce à l'ajout d'une matériauthèque et de visuels explicatifs.

Le marché réemploi sera renouvelé avec expérimentation de la collecte du réemploi sur de nouveaux gisements (déchèteries mobiles, encombrants, fins de braderies...).

AXE 4 - DONNER UNE SECONDE VIE AUX OBJETS



Nouveaux locaux réemploi et matériaux à Tourcoing.



Nouvelle matériauthèque à Tourcoing.



Nouveaux conteneurs réemploi à Quesnoy sur Deûle.

FICHE ACTION - 11

ENCOURAGER LE DÉPLOIEMENT
DE POINTS D'APPORT VOLONTAIRE
TEXTILES DANS LES COMMUNES

Gisement impacté	Textile, Linge et Chaussures.
Publics cibles	Habitants.
Descriptif	Mettre en place un maillage de points d'apport volontaire ou points de collecte dédiés au textile sur le territoire.
Objectifs quantitatifs	Atteindre l'objectif d'1 point d'apport volontaire (PAV) pour 2 000 habitants, soit 587 PAV sur le territoire de la MEL d'ici 2029 (soit 213 nouveaux PAV). Doubler les tonnages collectés (passer de 3,08 kb/hab/an collectés à 6 kg/hab/an).
Indicateurs 2024	Nombre de PAV textiles sur le territoire de la MEL : 363 points de collecte répartis sur 68 communes. Nombre d'habitants pour 1 PAV textiles : 3 256 hab. Poids du textile collecté recensé par l'éco-organisme : 3 948 tonnes.

EN 2025

Signature d'une convention avec le Relais pour acter le déploiement de nouveaux PAV textiles sur le territoire métropolitain.

FICHE ACTION - 12

ACCOMPAGNER LES REPAIR CAFES

Gisement impacté	Déchets d'équipement électronique et électrique, textile, linge et chaussures, déchets d'éléments d'ameublement, ordures ménagères résiduelles, encombrants.
Publics cibles	Habitants.
Descriptif	Délibérer une stratégie d'accompagnement à la création et à la pérennisation des Repair Cafés, en lien avec les structures et les communes. Développer l'offre et la disponibilité des Repair Cafés (fréquence et plages d'ouvertures plus étendues). Axer principalement l'action sur la pérennisation des bénévoles ou la recherche d'alternatives au bénévolat.
Objectifs quantitatifs	Passer de 3 tonnes/an d'objets réparés en 2019 à 5 tonnes/an en 2029.
Indicateurs 2024	Tonnages d'objets réparés : 2 162 kg pour 10 Repair Cafés nous ayant remonté leurs données. Nombre de Repair Cafés référencés sur le territoire : 55.

Réalisations 2024

Une convention d'une année avec la Maison régionale de l'environnement et des solidarités (MRES) pour développer et accompagner le réseau métropolitain des Repair Cafés a été signée en juin 2024.

Dans ce cadre, en 2024 la MRES a rencontré 26 Repair Cafés et accompagné plus spécifiquement quatre d'entre eux.

La MEL a participé à l'évènement « Les Hauts de France réparent » en octobre (en lien avec les journées nationales de la réparation).

12 Repair Cafés ont été organisés à l'occasion de la SERD qui s'est tenue au mois de novembre.

EN 2025

Renouvellement de la convention avec la MRES.



AXE 5 - VERS UNE CONSOMMATION PLUS SOBRE

Consommer de manière plus sobre, c'est réduire notre empreinte environnementale en consommant de manière réfléchie et adaptée à nos besoins réels et en évitant les biens et emballages à usage unique, et lutter contre la pollution plastique.

FICHE ACTION - 13

LUTTER CONTRE LES IMPRIMÉS PUBLICITAIRES NON SOLLICITÉS EN DIFFUSANT DE MANIÈRE RÉGULIÈRE DES AUTOCOLLANTS STOP PUB

Gisement impacté	Imprimés publicitaires.
Publics cibles	Habitants.
Descriptif	Diffuser de façon régulière des autocollants STOP PUB.
Objectifs quantitatifs	Objectif de 30 % de boîtes aux lettres équipées d'un STOP PUB sur le territoire métropolitain. Cela représente 45 000 boîtes aux lettres de plus équipées sur 6 ans (101 250 hab), soit 7 500 BAL/an (16 875 hab/an). Mise à disposition de stop-pubs auprès de communes, bailleurs, syndicats : 25 000/an soit 150 000 distribués sur 6 ans (estimatif de 30 % retirés et apposés).
Indicateurs 2024	Nombre de stop pub distribués en 2024 : 120 000. Taux de boîtes aux lettres dotées de STOP PUB : Non fourni. Quantités d'imprimés publicitaires dans les ordures ménagères (suivi des caractérisations sur les ordures ménagères) – non renseigné pour 2024.

Réalisations 2024

Près de 120 000 foyers, sur 34 communes, ont été destinataires d'un stop-pub dans le cadre des sensibilisations en porte-à-porte menées pour l'implantation des points d'apport volontaires verre.

EN 2025

Poursuite de la distribution dans le cadre des sensibilisations en porte-à-porte menées pour l'implantation des points d'apport volontaires verre.

FICHE ACTION - 14

SOUTENIR ET ACCOMPAGNER, EN LIEN AVEC LES COMMUNES, LES RESTAURATEURS, ARTISANS ET COMMERÇANTS DANS LA RÉDUCTION DE LEURS DÉCHETS/GASPILLAGE ALIMENTAIRE ET LA MISE EN ŒUVRE D'INITIATIVES POUR UNE CONSOMMATION PLUS DURABLE

Gisement impacté	Déchets des activités économiques collectées par la MEL.
Publics cibles	Entreprises, restaurateurs, artisans, commerçants, habitants.
Descriptif	Proposition d'une offre de services à destination d'entreprises volontaires pour réduire leur production de déchets. Rédaction d'un guide et proposition d'un appui méthodologique aux communes pour leur permettre d'accompagner directement les entreprises de leurs territoires dans leurs démarches de réduction des déchets.
Objectifs quantitatifs	20 établissements pilotes volontaires par an accompagnés par la MEL. 30 établissements accompagnés directement par des communes par an pour un total de 250 structures sur 5 ans.
Indicateurs 2024	Nombre d'établissements accompagnés par la MEL / par les communes. Nombre d'établissements ayant changé leurs pratiques. Taux de réduction des déchets après mise en œuvre des actions pour chaque établissement pilote.

ACTION PROGRAMMÉE À PARTIR DE 2025

FICHE ACTION - 15

ACCOMPAGNER LES ACTEURS LOCAUX
À L'UTILISATION DE TEXTILES SANITAIRES
LAVABLES (STRUCTURES D'ACCUEIL
DE LA PETITE ENFANCE, COMMUNES)

Gisement impacté	Textiles sanitaires (couches, coton, lingettes...) présents dans les OMR.
Publics cibles	Personnels des structures d'accueil de la petite enfance, crèches, maternités, parents d'enfants en bas âge.
Descriptif	Mener des expérimentations dans des crèches volontaires. Rédaction d'un guide et proposition d'un appui méthodologique aux communes pour leur permettre d'accompagner directement les crèches de leurs territoires.
Objectifs quantitatifs	36 structures en 2029 (six la 1 ^{ère} année et 10 par an les années suivantes) / structures de 15 berceaux en moyenne.
Indicateurs	Nombre de structures accompagnées par la MEL / par les communes. Nombre de professionnels formés. Nombre de parents ayant changé leurs pratiques à la maison. Nombre de structures ayant changé leurs pratiques. Kg de textiles sanitaires évités via les expérimentations. % de textiles sanitaires présents dans les OMR.

ACTION PROGRAMMÉE
À PARTIR DE 2026

FICHE ACTION - 16

ACCOMPAGNER LES HABITANTS ET
LES PROFESSIONNELS À L'UTILISATION
DE TEXTILES SANITAIRES LAVABLES
(KITS ET/OU AIDES À L'ACHAT)

Gisement impacté	Textiles sanitaires (couches, protections féminines périodiques, coton, lingettes...) présents dans les OMR.
Publics cibles	Parents d'enfants en bas âge, structures d'accueil de jeunes enfants, professionnels de la petite enfance (assistantes maternelles...) / Jeunes filles et femmes.
Descriptif	Il s'agit d'encourager l'utilisation de textiles sanitaires lavables par : Le prêt d'un kit d'essai de couches lavables pour une durée déterminée pour tester avant achat. Une participation financière à l'achat de couches neuves/d'occasion ou leur location et de protections féminines lavables.
Objectifs quantitatifs	800 familles ou professionnels de santé par an pour les kits, soit 3200 personnes touchées. 200 familles ou professionnels et 200 femmes par an pour les aides à l'achat, soit 1600 personnes touchées.
Indicateurs	Nombre d'aides versées (couches lavables/protections féminines). Nombre de kits couches lavables prêtés. Nombre de familles/professionnels/femmes ayant changé leurs pratiques. % de textiles sanitaires dans OMR. Nombre de participants aux ateliers.

ACTION PROGRAMMÉE
À PARTIR DE 2026



AXE 6 - DEVENIR DES COLLECTIVITÉS EXEMPLAIRES

L'éco-exemplarité consiste à diminuer les impacts environnementaux de nos collectivités concernant l'eau, l'énergie, les transports, les bâtiments, les achats publics et la gestion des déchets. L'enjeu est d'ouvrir la voie et de montrer l'exemple des efforts à fournir en développant des solutions de prévention, collecte et tri des déchets pour les équipements et événements métropolitains et proposer un accompagnement aux communes.

FICHE ACTION - 17

DÉVELOPPER ET METTRE À DISPOSITION DES SOLUTIONS DE PRÉVENTION, TRI ET COLLECTE DES DÉCHETS POUR LES ÉQUIPEMENTS METROPOLITAINS ÉCO-EXEMPLAIRES ET PROPOSER UN ACCOMPAGNEMENT AUX COMMUNES

Gisement impacté	Ordures ménagères, déchets à trier, biodéchets, papiers de bureau, verre.
Publics cibles	Agents et public usager des équipements métropolitains et communaux.
Descriptif	Au sein des équipements de la MEL et de ses communes : Interdire les plastiques à usage unique et développer les solutions réutilisables (éco-cup, eau du robinet...); Déployer et installer des outils de prévention et de tri, tels que les composteurs, les lombricomposteurs, les cendriers, les corbeilles de tri, les fontaines à eau... Sensibiliser les publics et les agents à l'utilisation de ces outils et à l'adoption des gestes de prévention et de tri de leurs déchets; Développer l'achat de matériel de seconde main et donner une seconde vie à achats. Utiliser la centrale d'achat métropolitaine afin de faciliter les achats éco-exemplaires en faveur des équipements communaux. Au sein des équipements de la MEL : Réduire les déchets produits par l'offre de restauration au sein des équipements MEL, lutte contre le gaspillage alimentaire, réduction des contenants alimentaires à usage unique, tri des biodéchets...
Objectifs quantitatifs	Réduction de 15 % des déchets produits au sein des équipements de la MEL et de ses communes. Transfert de 50 % de la poubelle d'ordures ménagères vers les flux triés au sein des équipements de la MEL et de ses communes.
Indicateurs 2025	Résultats de la caractérisation des poubelles de 12 équipements métropolitains, avant et après la mise en place des dispositifs de réduction et de tri. 1^{ère} campagne de caractérisation effectuée en 2022-2023 (avant) et seconde campagne de caractérisation prévue en 2025 (après).

Réalisations 2024

Déploiement du tri des déchets dans l'ensemble des équipements de la MEL : 158 corbeilles de tri bi-flux (ordures ménagères / emballages et papiers) ont été déployées sur 33 sites métropolitains (bâtiments de bureaux, équipements culturels, sportifs...) en remplacement des corbeilles monoflux. Ce déploiement a été l'occasion d'uniformiser les consignes de tri et de mettre en œuvre l'extension des consignes de tri.

Expérimentation du tri séparé des biodéchets au siège de la MEL : des bioseaux ont été mis à la disposition des agents du 6^e étage du bâtiment Biotope afin d'évacuer les biodéchets via la cuve du restaurant collectif. À terme, ce tri sera étendu à l'ensemble du site après installation d'un Point d'Apport Volontaire déchets alimentaires à proximité du bâtiment.

EN 2025

Le tri des déchets dans les Espaces Naturels Métropolitains sera déployé, les communes de la MEL seront accompagnées dans le déploiement du tri hors-foyer.



Corbeilles de tri bi-flux déployées dans les 33 sites métropolitains.

FICHE ACTION - 18

DÉVELOPPER ET METTRE À DISPOSITION
DES SOLUTIONS DE PRÉVENTION,
TRI ET COLLECTE DES DÉCHETS POUR
DES ÉVÉNEMENTS MÉTROPOLITAINS
ÉCO-EXEMPLAIRES

Gisement impacté	Ordures ménagères, déchets à trier, biodéchets, verre.
Publics cibles	Organisateurs d'évènements et public des évènements.
Descriptif	Devenir éco-exemplaires en matière de déchet consiste notamment à réduire et trier les déchets produits lors des évènements gratuits et publics organisés ou soutenus par la MEL et ses communes. Interdire les plastiques à usage unique et développer les solutions réutilisables lors des évènements. Déployer et installer des outils de prévention et de tri tels que les éco-cups, les rampes à eau et les corbeilles de tri, ainsi que le tri et la collecte des biodéchets. Sensibiliser les publics et les organisateurs d'évènements aux gestes de prévention et de tri de leurs déchets: stands de sensibilisation, animations, médiation, affichage... Accompagner l'émergence d'une filière de solutions de vaisselle réutilisable pour réduire les contenants alimentaires jetables. Faciliter les achats de produits éco-exemplaires nécessaires à l'organisation d'éco-événements par les communes avec l'appui de la centrale d'achat métropolitaine.
Objectifs quantitatifs	Réduire d'au moins 15 % les déchets produits lors des évènements. Valoriser au moins 50 % des déchets produits lors des évènements.
Indicateurs	Évolution du poids total et du poids par flux des déchets produits lors d'évènements récurrents à partir de 2025. Évolution du poids de déchets produit par participant des évènements récurrents à partir de 2025. Taux de valorisation des déchets produits lors d'évènements récurrents à partir de 2025.

Réalisations en 2024

En 2024, la MEL a refondu son offre d'accompagnement des organisateurs d'évènements en proposant :

Un guide pratique sur la réduction et le tri des déchets lors des évènements, disponible sur le site internet de la MEL ;

Une mise à disposition de 964 corbeilles de tri mobiles aux communes, pour les petits évènements de moins de 2 000 visiteurs organisés par les communes où les associations. Ces corbeilles acquises par la MEL ont été distribuées aux communes ;

Un Pack « Grands évènements » comprenant la mise à la disposition par la MEL de points de tri, l'organisation de leur collecte et éventuellement la mise à disposition d'un stand de sensibilisation sur les déchets.

Lors de l'accueil des Jeux Olympiques au Stade Pierre Mauroy, une gestion éco-exemplaire des déchets produits sur la zone d'animations gérée par la MEL a été mise en place: actions de prévention des déchets (fontaines à eau, écocup consignées, réduction des emballages...) et mise en place d'un tri 3 flux. 64 % des déchets produits sur cette zone ont été recyclés.



EN 2025

Le pack grands évènements va évoluer en fonction des usages.

Une gestion éco-exemplaire des déchets sur les sites accueillants le départ du Tour de France sera mise en place.





BUDGET

Le budget annuel de fonctionnement et d'investissement 2024 de la MEL est de 2 322 541 €TTC, soit 1,96 €/habitant.

Les actions d'éco-exemplarité sont initiées et accompagnées par la direction des déchets ménagers mais les dépenses sont majoritairement effectuées sur les budgets d'autres directions de la MEL.

Les recettes de l'axe « Gestion de proximité des biodéchets » correspondent au subventionnement des composteurs collectifs par l'ADEME ainsi qu'aux recettes des ventes de composteurs individuels. Dans l'axe « seconde vie des objets », la recette correspond au paiement d'une pénalité par l'un de nos prestataires.

Axe	Budget 2023-2029 en TTC	Dépenses 2023	Dépenses 2024	Dépenses de 2023 à 2024	Taux de consommation de 2023 à 2024	Recettes 2024
1. Actions transversales	2 410 200 €	179 513 €	242 951 €	422 464 €	18 %	0 €
2. Gestion de proximité des biodéchets	5 428 000 €	324 499 €	981 421 €	1 305 920 €	24 %	305 832 €
3. Lutte contre le gaspillage alimentaire	1 211 400 €	122 213 €	114 093 €	236 306 €	20 %	0 €
4. Seconde vie des objets	8 935 000 €	801 321 €	979 496 €	1 780 817 €	20 %	100 €
5. Vers une consommation sobre	810 400 €	0 €	0 €	0 €	0 %	0 €
6. Devenir des collectivités exemplaires	639 200 €	48 348 €	4 580 €	52 928 €	8 %	0 €
TOTAL	19 320 000 €	1 475 894 €	2 322 541 €	3 798 435 €	20 %	305 932 €
Dépense par habitant		1,25 €	1,96 €			



ANNEXES

REVUE DE PRESSE 2024

Broyage

Vozer - 14.10.2024

La MEL vous aide à réduire vos déchets verts.

La Voix du Nord - 20.10.2024

*Broyer gratuitement ses déchets verts
autour de Lille, comment ça marche ?*

Compostage

L'Essentiel Lille - 08.01.2024

La MEL déploie les composteurs individuels.

La Voix du Nord - 11.03.2024

*Bon plan : un composteur pour 18 euros,
la MEL lance une nouvelle distribution.*

La Voix du Nord - 12.03.2024

*Un composteur pour 18 euros,
la MEL lance une nouvelle distribution.*

Vozer - 15.03.2024

*Qui veut un composteur ?
La MEL commence sa distribution le 23 mars.*

L'Essentiel Lille - 18.03.2024

La MEL se met au compostage.

La Voix du Nord - 21.03.2024

*Tri des biodéchets : comment le bailleur
social Logis Métropole joue (peu à peu) le jeu.*

La Voix du Nord - 25.03.2024

*Les composteurs de la MEL sont partis
comme des petits pains.*

Lille Actu - 25.03.2024

*Opération Tous au compost sur la Métropole de Lille :
c'est le moment de participer !*

La Voix du Nord - 28.03.2024

Les points d'apport volontaire arrivent à Lille.

La Voix du Nord - 05.04.2024

Une réunion pour comprendre le compostage.

La Voix du Nord - 08.04.2024

*Ce qui change cette année sur le front
des déchets dans la métropole de Lille.*

La Voix du Nord - 22.04.2024

« Le compostage, c'est une obligation » - Faux.

Lille actu - 07.09.2024

*Les kits de compostage sont de retour :
la Métropole de Lille en propose 3800,
voici comment les réserver.*

La Voix du Nord - 09.09.2024

*Un composteur pour 18 euros ?
La MEL lance une nouvelle campagne.*

La Voix du Nord - 02.11.2024

*La ville ambitionne de déployer des corbeilles
de tri dans son espace public.*

Réemploi

La Voix du Nord - 09.01.2024

C'est cadeau.

La Voix du Nord - 20.08.2024

*Cet été, leur fréquentation explose :
comment les déchèteries s'organisent.*

Gaspillage alimentaire

La Voix du Nord - 16.01.2024

*Les villes agissent contre le gaspillage avec
la semaine européenne de réduction des déchets.*

La Voix du Nord - 02.12.2024

*Brigade anti-gaspi, vélo-smoothie
et jeu-concours : les écoles de la MEL
mises au défi du gaspillage alimentaire.*

DOCUMENTS DE SENSIBILISATION À LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

Guides



Annuaire



Flyers



Programmes évènementiels





MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE

2 boulevard des Cités Unies
CS 70043
59040 Lille Cedex
T. +33 (0)3 20 21 22 23
■ lillemetropole.fr

